

## Compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 1<sup>er</sup> décembre 2022

- . Le procès-verbal du CM du jeudi 10 novembre a été validé
- . Convention AXA assurances, cette délibération sera reportée au prochain conseil, car nécessitant davantage d'informations
- . Une convention sera signée avec le CDG pour la gestion des dossiers retraite des agents CNRACL
- . Travaux SIEL : une délibération a été adoptée avec le SIEL pour les travaux (changement du candélabre route des monts de la madeleine et la pose de 5 prises pour les illuminations de Noël)
- . Une décision modificative budgétaire a été adoptée
- . Le choix des travaux voirie a été validé
- . Le rendez-vous avec Mr le Sous-Préfet a été pris afin de lui faire part de notre projet mairie
- . ASPU (Avenir Santé en Pays d'Urfé) : le conseil a pris connaissance du compte rendu de la dernière assemblée générale du 28 11 2022.
- . stationnement : il a été rappelé que le stationnement route des monts de la madeleine n'est pas à la demande du 1<sup>er</sup> adjoint, mais dû à la gêne occasionnée lors du passage des engins de déneigement
- . Les colis des aînés : la tournée est prévue le samedi 17 décembre
- . la rencontre de fin d'année des agents aura lieu le vendredi 16 décembre
- . cantine : l'agent municipal dédié à l'accompagnement et l'encadrement des enfants à la cantine sera remplacé (fin de contrat)
- . Projet de réserve de sécurité civile : le conseil se positionne pour cette création
- . Cabinet Neoptim : le montant des charges de personnel pourrait s'élever à 14985€, soit une économie de 11000€ net pour la commune, sachant que le Cabinet prend à hauteur de 29% pour se rémunérer.
- . salle Tilleuls : le conseil ne donne pas suite une demande de mise à disposition gratuite de la salle des Tilleuls.
- . Foot : une demande a été faite pour la mise aux normes de l'ancien terrain (côté route), le 2<sup>ème</sup> adjoint verra avec la délégation
- . hommage : suite au décès de Paul Merle, le conseil municipal décide de lui rendre un hommage, en rebaptisant le verger, plantation d'un arbre... affaire suivie par Simon Constans.
- . Les vœux de la municipalité auront lieu le dimanche 8 janvier 2023 à 11h30 à la salle ABG